



Association des Maires
du Département
du Territoire de Belfort

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE Samedi 24 avril 2010

L'Assemblée Générale de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est déroulée le samedi 24 avril 2010

à 9 h 00 en la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville de Belfort, sous la présidence de Monsieur Michel Berné.
Une cinquantaine d'élus et une douzaine d'invités étaient présents.

A la tribune :

M. Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet du Territoire de Belfort
M. Damien MESLOT, Député du Territoire de Belfort
M. Michel ZUMKELLER, Député du Territoire de Belfort
M. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, Sénateur du Territoire de Belfort
M. Yves ACKERMANN, Président du Conseil général du Territoire de Belfort
M. Etienne BUTZBACH, Maire de Belfort
M. Michel BERNÉ, Président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort

Excusée : Mme Marie GUYTE-DUFAY, Présidente du Conseil régional de Franche-Comté



Après les présentations et remerciements d'usage, le Président ouvre la séance par la présentation du bilan des activités 2009.

1. Bilan d'activités 2009

➤ *Voir bilan d'activités 2009*

Le bilan d'activités est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.

2. Bilan financier 2009

Le bilan financier, présenté par l'expert-comptable de Sogesco Baker Tilly, M. Matthieu OROSCO, fait apparaître un déficit net comptable de **1 167 €**.

Malgré ce léger déficit la situation financière de l'association reste saine.

Le bilan s'équilibre à l'actif comme au passif à **60 029 €**.

- *Voir bilan financier 2009 et compte de résultat 2009*

Le bilan financier est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.

3. Cotisations 2010

Cotisations des Communes

- Cotisation AMD 90 : pas d'augmentation > montants identiques à ceux pratiqués en 2009
- Cotisation AMF : légère augmentation de l'ordre de 0,27 % par rapport à 2009.

Cotisations des EPCI (Communautés)

- Cotisation AMD 90 : pas d'augmentation > montant identique au tarif 2009 soit 0,0239 €/habitant.
- Cotisation AMF : légère augmentation de l'ordre de 0,27 % par rapport à 2009.

Cotisation des Syndicats Intercommunaux

- Cotisation AMD 90 : pas d'augmentation > montant identique au tarif 2009 soit 87 €.

Cotisation personnelle des Maires

- Cotisation AMD 90 : pas d'augmentation > montant identique au tarif 2009 soit 25 €.

- *Voir Cotisations 2010*

Les cotisations 2010 sont adoptées, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.

4. Formation des élus 2009

- *Voir Programme prévisionnel et tarifs formation des élus 2010*

Le programme et les tarifs pour la formation des élus 2010 sont adoptés, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.

5. Discours des personnalités

M. Michel BERNÉ, Président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort
M. Etienne BUTZBACH, Maire de Belfort
M. Yves ACKERMANN, Président du Conseil général du Territoire de Belfort
M. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, Sénateur du Territoire de Belfort
M. Michel ZUMKELLER, Député du Territoire de Belfort
M. Damien MESLOT, Député du Territoire de Belfort
M. Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet du Territoire de Belfort

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11 h 45 et convie les participants à un vin d'honneur offert par la Ville de Belfort.

L'intégralité de l'Assemblée Générale a été enregistrée sur cd-rom.

Pour obtenir une copie du cd-rom, veuillez contacter Karine MUNNIER au 03 84 57 65 70



Belfort, le 06/06/2010

Le Président,

Michel BERNÉ.